

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 12

Rubrik: Literatur = Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Contre l'effacement apparent du rôle de chef de section, le Règlement qui avait le premier codifié le fonctionnement du groupe ayant donné à celui-ci, au détriment de la section, un relief excessif.

Contre une interprétation erronée des possibilités de manœuvres du groupe. Contre l'abus persistant des lignes de tirailleurs, trop souvent préférées sans raison plausible, à la formation la moins visible et la plus facile à conduire la colonne.

Le chef de groupe commande directement l'ensemble du groupe : Son rôle devenu très simple, n'est jamais de combiner une manœuvre, mais seulement de faire progresser le groupe tout entier jusqu'à son objectif. La section est la plus petite unité susceptible d'effectuer une manœuvre élémentaire; sous l'impulsion de son chef, ses trois groupes peuvent assurer par leur déplacement alterné, la continuité du mouvement en même temps que la permanence du feu.

Mais il n'y a pas de comparaison à établir entre les combinaisons toujours très simples, qu'implique ce procédé de combat et les idées de manœuvre qui président à la participation d'unités plus importantes. »

Sans crainte d'erreur, nous pouvons nous inspirer de ces lignes de l'avant-propos du Règlement d'infanterie; elles nous aideront à créer les méthodes qui doivent servir de base à l'instruction de nos troupes. Notre force réside dans un particularisme qui fasse de notre armée, une armée correspondant à nos moyens à nos possibilités, à notre terrain, une armée qui ne soit la miniature d'aucune armée permanente, mais une création bien suisse.

Par une fiction extraordinaire, nous avons adopté, malgré nos services très courts, l'école du soldat la plus difficile qui existe, et nous ne nous différencions qu'en cela des armées permanentes. L'école du soldat peut être dans toutes les armées la même, cela n'a rien à dire. C'est dans l'organisation et la tactique que l'on doit créer, c'est là que la force des chefs se montre. C'est ce qui importe.

Miles.

M. Guillaume de Kalbermatten.

Dans ses dernières promotions, le Conseil fédéral a nommé M. Guillaume de Kalbermatten, de Sion, actuellement major et commandant provisoire du régiment d'infanterie de montagne 6, au grade de lieutenant-colonel lui attribuant le commandement définitif du régiment 6, à la tête duquel se trouvait jusqu'ici le colonel Schmidt.

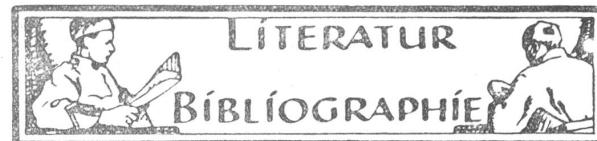
Cette nomination a été saluée avec joie par les hommes du régiment et par les nombreux amis que le lieutenant-colonel de Kalbermatten compte en Suisse romande.

Tyre accompli de l'officier suisse, patriote fervent, mais nullement cocardier, le nouveau commandant du régiment 6 a su s'imposer à l'attention de ses chefs et au respect de ses soldats par son caractère droit, énergique et impartial.

Il a d'ailleurs de qui tenir. Fils du regretté Louis de Kalbermatten, ancien député aux Etats, il compte, parmi ses ancêtres, de brillants officiers, depuis Nicolas de Kalbermatten qui, en 1616, était colonel pour la partie inférieure du pays, jusqu'à son grand-père, le comte Louis-Grégoire de Kalbermatten, qui, en 1831, avait été investi des fonctions de commandant de place à Turin. Le lieutenant-colonel Guillaume de Kalbermatten est né à Sion, en 1887. Il fit ses études classiques en France et à Einsiedeln, où il passa sa maturité. Puis il suivit les cours de droit à l'Université de Berne, obtint son diplôme d'avocat en 1913 et, abandonnant la basoche, ouvrit à Sion un établissement de banque aujourd'hui prospère.

M. G. de Kalbermatten avait à peine terminé ses études que ses concitoyens du district de Conches l'envoyèrent siéger au Grand Conseil, où le jeune député ne tarda pas à se faire une place en vue.

A. D.



Der **Mitrailleur**, von Mitr.-Hauptmann Sunier, 6. Auflage. 80 Centimes. Librairie Payot & Cie., Lausanne 1929. — Aus dem Vorwort:

Dieses Büchlein verfolgt den Zweck, die Mitrailleure mit ihrer vorzüglichen Waffe vertraut zu machen. Für die Kadets soll es ein praktisches Hüfsmittel sein, um den Unterricht mit dem Maschinengewehr systematisch zu betreiben. Die verschiedenen Kapitel sind so geordnet, dass vom Leichten zum Schweren fortgeschritten werden kann. Dieser Aufbau soll es jedem Soldaten ermöglichen, rasch und ohne besondere Anstrengung seine Waffe gründlich kennen zu lernen.

Was ein Mitrailleur von seiner Waffe wissen muss, um sie schonend zu behandeln und ihre maximale Leistungsfähigkeit zu erhalten, ist hier in kurz gefassten Abschnitten dargestellt.

Diese kleine Schrift würde ihr Ziel verfehlt, wenn sie nicht Anleitung zum Beheben der Störungen gäbe und, was noch wichtiger erscheint, dem Mitrailleur die Möglichkeit böte, fast sämliche Störungen zu verhüten.

In dem Masse, wie sich die Kenntnis dieser hervorragenden Waffe vertieft, wächst auch das Zutrauen zu ihr.

Dieses Büchlein steht ganz im Einklang mit den «Vorschriften für die Infanterie-Mitrailleure», dem «Reglement für Mitrailleure der Festungstruppen» und der «Anleitung zur Kenntnis und Behandlung des Materials der reitenden Mitrailleure», «Vorschriften für die Infanterie-Mitrailleure», welche ich bei der Abfassung dieser Schrift benutzt habe.



Irgendwo liegt ein Zug «Füse» in Feuerstellung. Man übt eifrig «Zum Schuss fertig! — Halt! — Sichern . . .» Einer will's nicht begreifen, kann's einfach nicht begreifen. Der «Lüfzger» wird wild, immer wilder. — «Anf!» befiehlt er, «Achtung — steht!» — Der Füsel fährt in den Senkel, schultert sogar noch den «Karst!» So steht er da, röhrt kein Glied. Der Leutnant korrigiert seine fehlerhafte Stellung. . . Auf einmal, mitten in Schimpf und Schande, trotz aller Achtungstellung nimmt der Füsel sein Nastuch aus dem Sack und fängt gemütlich an seine Nase zu putzen.